District de la Loire

Tél : 04 77 92 28 70

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 29 septembre 2018, au District

- **Présents :**

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Bernard BROUSSET - Marc MORETON - Jean-Pierre GONTHIER - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Daniel BOCHU - Mohammed BOUGUERRA – Charles BOULOGNE - Chantal DEGOULANGE - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - André MAGNIN - Maurice PELISSIER - Pascal REBAUD - Michel TEIL - Christian THETIER.

Soit 19 membres présents.

- **Absents excusés :**

Fabrice BERTHON - Cécile BROUSSET - Serge FOURNY - Alain JONARD - Jean-Paul PETIT - Antonio RODRIGUES - Aimé THEVENON - Habib TOUNSI

Soit 8 membres absents excusés.

- **Assistent à la réunion :**

Frédéric BOUTEILLE (directeur administratif) - Gérard LAJOIE (Amicale des Présidents) – Ludovic PUPIER (conseiller technique).

La séance est ouverte à 19h.

L'ensemble des membres du Comité de Direction souhaite d'abord la bienvenue aux nouveaux responsables qui viennent les rejoindre : Charles Boulogne, le nouveau président de la Commission des Jeunes et Pascal Rebaud, celui de la Commission des Arbitres, ainsi que Ludovic Pupier qui assiste à cette réunion en tant que Conseiller Technique Départemental.

- **Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 19 juillet :**

Il est validé à l'unanimité.

- **Coupe Valeyre/Léger :**

Bernard Brousset signale qu'une proposition de règlement a été adressée à chaque membre depuis plusieurs semaines et que peu de remarques en sont ressorties... Il insiste pour que ce règlement soit bien respecté et que chaque secteur, à Saint-Etienne comme à Roanne, s'y tienne... Avant que le texte complet soit validé puis transmis aux clubs, il faut juste préciser que l'utilisation de la FMI est à prévoir. Concernant le tirage au sort, le principe reste le même qu'en Coupe de la Loire en cas de deux divisions d'écart (avantage du terrain). Enfin, il rappelle que les clubs qui ne sont pas engagés en Coupe de la Loire, ne peuvent pas participer à la Coupe Valeyre/Léger qui, pour ce lancement, leur est offerte.

- **Règlements chez les jeunes :**

Pour la première phase des championnats U15 et U18, deux niveaux ont été de nouveau instaurés, ce qui a rendu les compétitions plus homogènes et a facilité la tâche pour la suite de la saison. Marc Moreton fait remarquer à juste titre que les règlements sont parus prématurément sur un PV, avant de les faire adopter par le Comité de Direction ; mais il convenait d'en informer de suite les clubs avant le début des compétitions et ils seront confirmés et, à n'en pas douter, adoptés lors de l'Assemblée Financière d'Hiver. A noter que le règlement des coupes est également actualisé.
Sur décision du CD, si deux délégués restent obligatoires en U18, un seul sera désormais suffisant en U15.
Chez les plus jeunes, il est maintenant possible d'utiliser en U9 la même feuille de plateau déjà mise en place en U7.
Enfin, la demande de Charles Boulogne d'avancer officiellement l'horaire des U13, le samedi à 13h30, est refusée : les clubs peuvent le demander mais il faut préserver l'horaire à 14h pour ceux qui ont à se déplacer.

- **Formation FMI :**

Michel Barsotti lit la lettre adressée par Laurent Bourrin qui demande que sa démission, irrévocable, soit actée lors de ce Comité de Direction... Ce dernier déplore le manque de motivation des clubs qui ne viennent que trop peu aux différentes formations mais se permettent de l'appeler constamment, soit à son travail, soit même très tard à son domicile, ce qui a fini par lui poser de gros problèmes au niveau professionnel. Le CD déplore bien sûr cette démission mais comprend parfaitement sa position et le remercie pour son investissement depuis le début de ce mandat. A noter que Laurent Bourrin est suivi dans sa démarche par Agnès Berne et Wilfried Pochart, tous trois donc démissionnaires...
Si pour l'utilisation de la "Go Pro", une solution devrait être rapidement trouvée, pour la FMI, c'est plus complexe... Pascal Rebaud estime que les arbitres sont pratiquement opérationnels, tandis que pour les clubs, Frédéric Bouteille propose une formation vidéo fédérale qui serait sur le site : le lien de la FFF serait à disposition des clubs sur "You Tube" et, si cette solution n'a pas de succès, le District sera obligé de penser à des sanctions... D'autant plus qu'à terme, toutes les compétitions, y compris chez les féminines et les jeunes, devront utiliser la FMI.

- **Label des clubs :**

Auparavant, pour la remise des labels pour les récipiendaires, l'ensemble des clubs étaient invités lors d'une soirée unique au District... C'est pourtant une excellente occasion de leur rendre visite et d'être encore plus proches et attentifs : ainsi le CD propose de réinstaurer le système d'aller remettre directement la dotation

fédérale chez les heureux élus, en établissant, en accord avec eux, le calendrier suivant : Ecotay/Moingt, le mercredi 10 octobre ; Riorges, le jeudi 25 octobre ; le Fc Saint-Etienne, le mardi 13 novembre ; Roche/Saint-Genest, le mardi 20 novembre ; Essor, le mercredi 28 novembre ; Saint-Charles/Vigilante, le mercredi 5 décembre ; Dervaux/Chambon-Feugerolles, le mercredi 12 décembre.
Par contre, la dotation de notre partenaire, le Crédit Agricole Loire/Haute-Loire, devrait faire l'objet d'une remise commune dont la date reste à fixer.

- **Commission des arbitres :**

Pascal Rebaud veut attirer l'attention sur les difficultés de recruter de nouveaux arbitres, du fait de devoir utiliser le format préconisé par la Ligue, à savoir en trois jours de formation complète... Car, de plus, si un candidat ne valide pas l'ensemble des modules, il ne sera pas accepté ! Ce sera donc encore plus dur de recruter, car plus cher pour les clubs et plus difficiles pour les jeunes...
T.Delolme indique qu'il a refusé la formule que veut imposer la Ligue aux districts et il a été suivi par d'autres présidents de district, mais en vain... Il soupçonne même d'imposer un système onéreux et lourd pour les clubs afin de justifier la création d'un institut fédéral... La formation qui coutait, jusqu'à présent, seulement 55 €, serait remplacée par une formule qui ne convient pas et le danger est certain de ne plus avoir ou très peu de candidats...
Malheureusement, actuellement sans CTDA, la Loire va devoir demander l'aide de la Ligue et nous allons être dans l'obligation d'adopter cette formule, au moins pour un temps...

- **Echanges avec la Haute-Loire :**

Une réunion a eu lieu récemment avec le district 43 pour un échange de l'arbitre central dans un match de D1, lors d'une journée commune, à raison d'une fois par mois environ. La première expérience lancée le dimanche 21 octobre semble avoir donné satisfaction...

- **Commission technique :**

Ludovic Pupier a donc été choisi comme nouveau CTD pour remplacer Didier Rousson, brillamment nommé au niveau de la Ligue. Le président tient à souligner la qualité des deux candidats au poste (avec William Vallas) et la belle preuve de leur implication.
Une réorganisation s'impose puisque la Commission Technique passe de 4 à 3 permanents, et pour pallier cette diminution, leurs contrats ont été transformés car ils auront désormais plus de boulot, même si quelques dates sur les perfectionnements ont été supprimées, notamment sur les U13, ainsi que la réduction des stages U14.
W.Vallas va conserver les féminines, les sélections et prendre la responsabilité des labels ; il va également conserver une partie du centre de perfectionnement sur le Roannais, aidé en cela par Sébastien Manceaux. La commission va également faire appel à certains intervenants extérieurs pour aider à l'encadrement des stages.
T.Delolme rappelle que le choix a été la promotion en interne et que le District reste pour l'instant en retrait, en attendant d'y voir plus clair sur les intentions de la Ligue. Il y a actuellement 33 éducateurs (34 au 1er janvier 2019) au sein de la Laura, dont 9 CTR.

- Classe Foot Terrenoire :

L'année dernière fut compliquée à gérer, entraînant même un conflit avec la directrice de l'établissement... Mais cette saison semble partie sur de bons rails avec une éducatrice en place le lundi, alors que Xavier Guillot, par ailleurs éducateur à Saint-Galmier, intervient le vendredi. Un accord a été conclu grâce à la diplomatie et au savoir-faire de S. Manceaux..., et la classe compte à ce jour 16 élèves.
La section "arbitrage" fonctionne sur deux heures de classe hebdomadaires : le mercredi après-midi, avec le support du CTRA, pour le physique et la technique ; le vendredi après-midi pour la théorie, par un intervenant extérieur habilité, Mourad Ounoughi. Malheureusement, cette section ne regroupe que 6 élèves, dont seulement 3 sont réellement motivés, les autres ayant eu la main un peu forcée...

- Commission "Challenges et Tournois" :

Maurice Pélissier pose la question de l'utilité et du rôle exact de cette commission... Officiellement, tout club organisateur doit faire une demande pour que sa compétition soit homologuée. L. Pupier fait remarquer notamment qu'il y a des règles à faire respecter, en particulier sur les temps de jeu et l'absence obligatoire de classement chez les plus jeunes.
Après débat, le Comité de Direction décide d'intégrer challenges et tournois dans la "Commission des Coupes" qui devra établir une règlementation précise.

- Equipe de France féminine :

Pour la rencontre France - Australie du vendredi 5 octobre au stade Geoffroy-Guichard, le rendez-vous des jeunes filles est fixé à 17h30 devant le "Musée des Verts". Chantal Dégoulange fait le point sur le nombre de bénévoles nécessaires:
12 ramasseuses de balle et 16 porteuses de bâche, tandis que les U18 de l'ASSE seront les porte-drapeaux et que des U8/U9 accompagneront les équipes sur le terrain.
7 places seront offertes aux clubs féminins, alors que pour l'achat de places dont les tarifs vont de 5 à 20 €, les licenciés bénéficient de 30% de réduction.
Enfin, dans le cadre des différentes animations, la Ligue procédera à une remise de diplômes dans les salons du stade.

- Aide à la structuration de clubs :

Le président signale qu'il passe beaucoup de temps sur ce dossier... Le lundi 24 septembre, les deux clubs suivis par Thomas Vartanian ont été reçus au District, en présence de représentants de la Ville et de l'Etat.
Pour Sainté United, les responsables ont réussi à faire comprendre à la Ville qu'un terrain et des vestiaires n'étaient pas suffisants pour faire vivre correctement un club qui a besoin d'un véritable lieu de vie : une solution devrait être trouvée...
Le cas de Montreynaud est plus épineux car trop de critiques "tombent" sur le District, pourtant simple porteur de l'emploi de Thomas ; le DLF regrette que son action soit perçue comme une main mise sur le club, alors que

c'est juste une aide pour sa structuration. Sans une approche plus constructive, cette initiative aura beaucoup de mal à aboutir... Le rôle de T. Vartanian pourrait s'élargir à la Métropole, car l'Etat soutient cet emploi. Enfin, on peut s'interroger, à moyen terme, sur un rôle plus élargi de Thomas au sein du District...

- Questions diverses :

- Un message de notre trésorier, Jean-Pierre Gonthier, à propos de la communication interne toujours à améliorer, notamment les règles à suivre, car il se plaint encore de recevoir des factures, sans être au courant des commandes !
- Pour la confection des procès verbaux hebdomadaires, c'est la charte graphique mise en place par la Ligue qui est appliquée : Paul Brideau, le secrétaire, et F.Bouteille demandent, une nouvelle fois, que chaque commission respecte au mieux cette application.
- L'Assemblée Générale d'hiver, dite "financière" est fixée au **vendredi 30 novembre**, tandis que celle de fin de saison aura lieu le **samedi matin 22 juin 2019.**
- Le District a reçu un courrier émanant d'une personne qui s'est émue d'un message "facebook" à caractère raciste, affiché par un président de club ! Le CD va mener son enquête et transmettre le dossier à la Commission de l'Ethique...

Le prochain Comité de Direction se tiendra le **jeudi 15 novembre** sur le secteur Roannais.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président,

Thierry DELOLME